

ATTESTATION DE CONFORMITE TECHNIQUE

N° ESC 14-017/2

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° ESC 14-017
du 06 Novembre 2014

Demandeur : WINNCARE France
Le Pas du Château, 85670 Saint-Paul-Mont-Penit
Site ASKLE SANTE
200 rue Charles Tellier
Actiparc de Grézan
30004 Nimes Cedex 1
N° SIRET: 950 020 180 00038

Le(s) produit(s) ci-dessous référencé(s):

Matelas Alova multiportance
VMA64HIP/VMA64HIP3/VMA64HIPH/VMA64CIC/VMA70/VMA80
(Equivalent VMAST2)

équipé(s) de : ou constitué(s) de :

Partie supérieure en mousse de polyuréthane Viscoélastique "ALOVA"

Partie inférieure en mousse de polyuréthane Haute Résilience (HR)

Protégé(s) par:

Housse intégrale en PROMUST PU - Référence VHIP/MA62 ou VHIP/CL77

Housse intégrale en PROMUST PUHD - Référence VMA/ST/MUST ou VHIPH/MPC ou VHIPH/MA70 ou VHIPH/MA80

Housse intégrale en PROMUST CIC - Référence VHCIC/MA

Selon le protocole de la commission d'Evaluation des Produits et Prestations relatifs aux coussins, matelas et surmatelas d'aides à la prévention des escarres suivant l'avis du 22 décembre 2009.

suivant les observations et résultats d'essais consignés dans le(s) rapport(s) d'essais FCBA:

Pour les tests matériaux : n° M367130709, M367130710, P112418 - DE/2, M367130711, M367140646, M367140660, M367140661, P131570 DE/1, M367140662, M367140659, Ma 18-0024-0279, Ma 18-0024-0281, M367140654, Ma 18-0024-0157, Ma 18-0024-0161, M367140637, M367140640, M367140641, M367140642, M36714643, M367140638, M367140639, M367140645, M367140644, M367140029, M367140030, M367140031, P141594 DE/1

Pour les tests feu : n° 367140655, 367140656

Pour les mesures de répartition de pression : n° M367140655, M367140656, M367140658, Ma 18-0024-0158, Ma 18-0024-0159

Toute modification majeure apportée au produit présenté et testé entraîne la nullité de la présente ATTESTATION DE CONFORMITE. Les modifications éventuelles doivent être notifiées par écrit dans les plus brefs délais au LABORATOIRE ESSAIS & MESURES du FCBA qui décidera de la suite à donner.

La présente ATTESTATION DE CONFORMITE ne concerne que le(s) produit(s) soumis à l'examen par le demandeur. Elle ne peut en aucun cas caractériser une constance de qualité de fabrication. Le FCBA ne peut s'assurer ni garantir que le produit n'a fait l'objet d'aucune modification et qu'il demeure fabriqué et commercialisé sous les caractéristiques d'origine.



10, rue Galilée
77420 Champs sur Marne
Tél : +33 (0)1 72 84 97 84

Champs sur Marne, le 11 Avril 2018

Suivi du dossier

Responsable de section

ATTESTATION DE CONFORMITE TECHNIQUE

N° ESC 14-018

Demandeur : ASKLE SANTE

Groupe WINNCARE
200 rue Charles Tellier
Actiparc de Grézan
30004 Nimes Cedex 1

Le(s) produit(s) ci-dessous référencé(s):

**Matelas VMA62DH/VMA63DH/VMA62DHP/VMA63DHP
Matelas composé d'un surmatelas ref VSA6/ST avec son support ref VMS**

Constitué(s) de :

Partie supérieure en mousse de Polyuréthane Viscoélastique "ALOVA"

Partie inférieure support de + de 5 cm Référence VMS

Protégé(s) par :

Drap Housse Dermalon FR - Référence VDHD/05

Drap Housse Promust PU - Référence VDHP

remplit(remplissent) les exigences des normes ou règlements techniques particuliers actuellement en vigueur :

Selon le protocole de la commission d'Evaluation des Produits et Prestations relatifs aux coussins, matelas et surmatelas d'aides à la prévention des escarres suivant l'avis du 22 décembre 2009.

suivant les observations et résultats d'essais consignés dans le(s) rapport(s) d'essais FCBA:

Pour les tests matériaux : n° M367140650, M367140651, P131570 DE/1, M367140652, M367140649, M367140709, M367140710, P112418 - DE/2, M367130711, M367140646, M367140648, M367140664, M367140637, M367140640, M367140641, M367140642, M367140643, M367140638, M367140639, M367140645, M367140644

Pour les tests feu : n° 367140653, 367140654

Pour les mesures de répartition de pression : n° M367140647

Toute modification majeure apportée au produit présenté et testé entraîne la nullité de la présente ATTESTATION DE CONFORMITE. Les modifications éventuelles doivent être notifiées par écrit dans les plus brefs délais au LABORATOIRE ESSAIS & MESURES du FCBA qui décidera de la suite à donner.

La présente ATTESTATION DE CONFORMITE ne concerne que le(s) produit(s) soumis à l'examen par le demandeur. Elle ne peut en aucun cas caractériser une constance de qualité de fabrication. Le FCBA ne peut s'assurer ni garantir que le produit n'a fait l'objet d'aucune modification et qu'il demeure fabriqué et commercialisé sous les caractéristiques d'origine.

Paris, le 6 Novembre 2014

Suivi du dossier

Responsable de section



10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél. : +33 (0)1 40 19 49 19
Fax : +33 (0)1 43 40 85 65
www.fcba.fr

ATTESTATION DE CONFORMITE TECHNIQUE

N° ESC 14-016

Demandeur : ASKLE SANTE

Groupe WINNCARE
200 rue Charles Tellier
Actiparc de Grézan
30004 Nimes Cedex 1

Le(s) produit(s) ci-dessous référencé(s):

**Matelas VMA62HIP/VMA62HIP3/VMA62HIPH/VMA63HIP/VMA63HIP3/VMA6
Matelas composé d'un surmatelas ref VSA7/ST avec son support ref VMS**

équipé(s) de : ou constitué(s) de :

Partie supérieure en mousse de polyuréthane viscoélastique "Alova" - Référence VSA7/ST
Partie inférieure support de + de 5 cm - Référence VMS

Protégé(s) par

Housse en PROMUST PU - Référence THIP/MA62 ou VHIP/CL77

Housse en PROMUST PUHD - Référence VMA/ST/MUST

Selon le protocole de la commission d'Evaluation des Produits et Prestations relatifs aux coussins, matelas et surmatelas d'aides à la prévention des escarres suivant l'avis du 22 décembre 2009.

suivant les observations et résultats d'essais consignés dans le(s) rapport(s) d'essais FCBA:

Pour les tests matériaux : n° M367130709, M367130710, P112418 - DE/2, M367130711, M367140646, M367140660, M367140661, P131570 DE/1, M367140662, M367140659, M367140632, M367140637, M367140640, M367140641, M367140642, M36714643, M367140638, M367140639, M367140645, M367140644

Pour les tests feu : n° 367140651, 367140652

Pour les mesures de répartition de pression : n° M367140633, M367140634, M367140636

Toute modification majeure apportée au produit présenté et testé entraîne la nullité de la présente ATTESTATION DE CONFORMITE. Les modifications éventuelles doivent être notifiées par écrit dans les plus brefs délais au LABORATOIRE ESSAIS & MESURES du FCBA qui décidera de la suite à donner.

La présente ATTESTATION DE CONFORMITE ne concerne que le(s) produit(s) soumis à l'examen par le demandeur. Elle ne peut en aucun cas caractériser une constance de qualité de fabrication. Le FCBA ne peut s'assurer ni garantir que le produit n'a fait l'objet d'aucune modification et qu'il demeure fabriqué et commercialisé sous les caractéristiques d'origine.

Paris, le 6 Novembre 2014

Suivi de dossier

Responsable de section



10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél. : +33 (0)1 40 19 49 19
Fax : +33 (0)1 43 40 85 65
www.fcba.fr